



Guide pratique

J·O·I·N·T F·U·T·U·R·E

Campagne en faveur de l'intégration
de la population indigène et de la population étrangère



Service Migrations des Églises réformées Berne-Jura
Caritas Berne

EPER, service intérieur et des migrations



4 Se sentir chez soi

8 De l'intégration

12 L'apport étranger assimilé

14 Leur prospérité est aussi la vôtre

16 Que faire?

22 La campagne «Joint future»

24 Renseignements



Service Migrations
des Églises réformées
Bern-Jura
Speichergasse 29
3011 Berne
tél. 031 313 10 10
fax 031 313 10 12
fami@refkirchenbeju.ch

CARITAS HEKS

Caritas Bern
Eigerplatz 5
3007 Berne
tél. 031 378 60 00
fax 031 378 60 01

EPER Bern
service intérieur et
des réfugiés
Schwarztorstrasse 18
3001 Berne
tél. 031 385 18 40

Joint Future

Les apparences sont trompeuses: non, la Suisse n'a pas vécu en vase clos pendant des siècles, occupée à conserver sa culture ; non, elle ne s'est pas retrouvée soudainement confrontée à un problème d'immigration. Car tout au long de son histoire, la Suisse n'a cessé d'intégrer des groupes plus ou moins nombreux de personnes étrangères, tout à son avantage d'ailleurs: les acquis culturels, politiques et économiques de la Suisse, nous les devons en partie à cette assimilation continue de valeurs nouvelles. Toutefois, l'histoire n'est pas un processus sans heurts et il faut admettre qu'il y a aujourd'hui davantage à faire au niveau de l'intégration qu'à certaines autres époques. Peut-être qu'aujourd'hui, les enjeux sont particulièrement importants. On le voit bien: c'est main dans la main que la population indigène et la population étrangère – qui n'est pas si étrangère que ça, puisqu'elle vit souvent dans le pays depuis des décennies – sont appelées à forger leur avenir.

«Joint future », tel est le nom de notre campagne, qui veut contribuer à résoudre cette tâche urgente.

Ce n'est pas un hasard que les Églises se soient attelées à cette tâche. Elles estiment qu'il importe de montrer que derrière la main d'oeuvre étrangère, il y a des êtres humains et qu'il faut s'engager en faveur d'une cohabitation harmonieuse de toutes les personnes qui habitent ce pays.

Le présent fascicule contient une série de propositions concrètes qui permettent de travailler en vue de cette intégration, dans les relations de proximité comme au niveau de la politique communale ou cantonale. Nous espérons que nos suggestions vous encourageront à agir ; nous attendons avec plaisir vos remarques et vos critiques.

Benz Schär, Service Migrations des Églises réformées Berne-Jura

Gerda Hauck, Caritas Berne

Thomas Egger, EPER, service intérieur et des réfugiés, Berne



Raney

A quitté le Kurdistan en 1990 pour venir en Suisse. Elle vit à Bienne avec sa famille.

Pourquoi est-ce que je me sens chez moi en Suisse? Et depuis quand? Mes cinq premières années dans ce pays, je les ai passées comme dans le brouillard, puis je me suis demandée: «Est-ce que je reste ou est-ce que je rentre?» Il m'est apparu que toutes les autres décisions allaient être conditionnées par la réponse à cette question déterminante. Je me suis donc écoutée, j'ai beaucoup réfléchi, et un jour, j'en ai



eu la certitude: «Je reste ». Puis, j'ai senti un très grand soulagement. Je me suis mise à chercher ma place, une place de migrante dans la société suisse. Ce n'était pas simple, il fallait laisser la priorité à celles et à ceux qui ont des liens culturels avec ce pays et il fallait veiller aux tensions.

Aujourd'hui, je réalise que j'ai passé un certain temps en état de choc culturel. Il était important de sentir que je pouvais m'en sortir, de me

sentir libre et de prendre conscience de mon identité, de mon rôle de migrante.

C'est à nous, migrantes et migrants, qu'il incombe de prendre en main notre vie. Comme pour les indigènes, la question essentielle qu'il faut se poser est de savoir ce que nous cherchons et ce que nous voulons. Moi-même, qui suis migrante, je dois me demander: «Comment est-ce que je veux cohabiter avec les Suisses». Quant aux Suisses, ils doivent se poser la question: «Comment voulons-nous cohabiter avec les étrangers ».

Et après avoir posé cette question, il est temps de devenir actifs, d'oser entreprendre quelque chose.



Juan

Arrivé en Suisse en 1992 comme saisonnier

Il y a presque dix ans que je suis ici. Au début, je ne comprenais rien, je pouvais tout juste lire un peu de français. À présent, je parle l'italien, le français et le suisse allemand.

Pendant sept ans, j'ai été saisonnier. Il y avait des choses qui m'empêchaient de me sentir bien en Suisse, avant tout le statut de saisonnier. J'avais espéré faire venir ma famille après quatre ans. J'ai été très déçu quand les autorités suisses m'ont annoncé que ce n'était pas possible, car il manquait huit jours aux 36 mois de travail requis! Il fallait donc que je recommence le compte à zéro. Année après année, je suis revenu, comme saisonnier. Mes deux enfants ont été scolarisés en Espagne. Ma femme et moi avons donc décidé de les laisser là-bas pour ne pas les déraciner. Nous avons continué à vivre séparés pendant plusieurs mois de

l'année. C'était très triste, mais avec le temps, nous avons appris à vivre avec cette réalité. Je voyais ma famille pendant trois mois d'hiver en Espagne, puis en été, en Suisse, pendant les vacances scolaires.

Les systèmes comme celui des saisonniers sont inhumains ; il faut les supprimer. La seule chose qui compte, c'est la main d'oeuvre. L'être humain n'existe pas. Lorsqu'on s'en rend compte, c'est dur. Et c'est humiliant. Alors, il devient difficile de s'intégrer. Ce qui m'a finalement aidé, c'est un groupe de personnes engagées dans la mission espagnole qui s'est opposé à cette situation injuste. J'ai fini par remarquer que je n'étais pas le seul à être condamné à vivre dans un baraquement, à l'écart de la société. J'ai fini par connaître du monde, des indigènes et d'autres étrangers, auxquels je me suis lié d'amitié. Ces amitiés m'ont aidé à me sentir chez moi en Suisse. Mais je déplore que faute de droit de vote et d'éligibilité, je ne puisse pas participer à la vie politique.



Naima

Depuis 1999 en Suisse, vit à Biemme



Je suis Marocaine et j'habite la Suisse parce que je suis mariée à un requérant d'asile tunisien. Avant, ma voie semblait toute tracée: j'avais fait une licence en droit privé et je me préparais à des stages pratiques et à des études complémentaires. Mais Dieu en a décidé autrement. Je suis là, simple requérante d'asile, et j'essaie de prendre racine, de m'intégrer et de participer aux tâches et aux responsabilités qu'il y a à porter dans ce pays. Ce n'est pas facile, car je tiens à rester fidèle à mes principes. Ça commence par le fait que je porte le foulard. Sans cesse, je provoque l'incompréhension et la méfiance («As-tu fait tes études en portant le foulard?», «Est-ce que ça ne serait pas plus simple pour toi sans foulard?»). Que penser des gens qui s'étonnent du fait que je parle couramment le français? Comment réagir face à l'arrogance de certaines personnes ou des autorités? J'aimerais poursuivre mes études ici et on

m'a dit qu'il fallait recommencer à zéro...

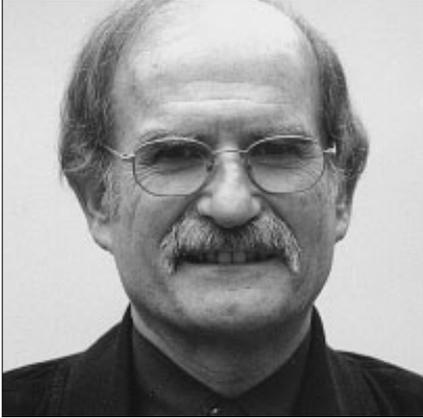
Voilà pour les difficultés. Mais il y a aussi eu des choses qui m'ont aidée: des réunions entre étrangers et indigènes, qui font des efforts d'intégration. Ou mon travail dans une fondation pour la jeunesse et l'enfance. Il m'arrive d'aider des gens en leur proposant mes services de traductrice. Il y a beaucoup de gens qui ne parlent aucune langue nationale.

Oui, ces choses-là comptent pour moi. Je veux comprendre les autres et je veux faire entendre ma voix. Je participe au dialogue inter-religieux, car je pense que c'est un pas décisif en direction de l'intégration. Je pense que c'est une bonne chose que nous vivions dans une société chrétienne, car les musulmans et les chrétiens ont des racines religieuses communes.



Hans Peter

Ingénieur civil ETS, citoyen suisse, domicilié à Berne depuis de nombreuses années; a également habité Winterthour et Grellingen (Laufonais)



Comment j'ai fait pour me sentir chez moi à Berne? Je ne me suis jamais posé la question. Mais si j'y pense, je remarque que mon intégration a été un processus de longue durée, qu'il a fallu longtemps pour qu'en ma qualité de Suisse, je me sente chez moi en Suisse. Il n'y a pas de ruptures dans ma biographie, j'ai eu une vie «normale». Et pourtant, si on y regarde d'un peu plus près, on voit que j'ai fait des expériences «particulières». Je suis né à Winterthour. Mon grand-père et mon père étaient des Suisses de l'étranger. Mon père a fait son service militaire et du service actif en Suisse et c'était difficile pour lui, car il ne parlait pas le dialecte comme ses «camarades». À cause du service actif de mon père, ma mère, qui est née en Autriche, a été expulsée de sa patrie,

où sa famille vivait depuis des générations. À Winterthour, elle ne connaissait presque personne. Sa langue et son pays d'origine ont provoqué une attitude de rejet. J'étais fils unique. Quand j'avais cinq ans, nous avons déménagé à Grellingen. C'est là que j'ai habité jusqu'à l'âge de 22 ans.

Rétrospectivement, je dois dire que mes parents et moi-même y sommes toujours restés des «étrangers». Souvent, ça nous a fait mal. Mais ce que ça signifie vraiment de ne pas être intégré, je ne l'ai compris que lorsque j'ai fait la connaissance de ma femme et de sa famille. Elle vient de Suisse centrale et elle a une fratrie et une parenté nombreuses. L'esprit d'ouverture et la gentillesse avec lesquels j'ai été accueilli constituaient une expérience tout à fait nouvelle pour moi. Et beaucoup de ce que j'ai appris à cette époque, j'ai pu le transmettre à nos enfants, ou le faire fructifier sur mon lieu de travail ou dans ma commune de domicile actuelle.

Dans notre quartier, je m'engage dans le centre communautaire; au niveau de la ville, je suis actif dans la corporation professionnelle. Mes enfants ont grandi à Berne et ont été scolarisés ici. Nous avons un bon cercle d'amis. Si, si, je dirais qu'aujourd'hui, je me sens intégré.



Intégration

Une grande partie de la population suisse que nous appelons «étrangère», soit environ 20 pour cent des résidents permanents, habite dans ce pays depuis des années, voire des dizaines d'années; de nombreuses personnes sont nées en Suisse et n'ont jamais vécu ailleurs. Ces personnes parlent notre langue et la plupart d'entre elles ne sauraient pas où aller si on leur demandait de «rentrer chez elles».

En Suisse, pour qu'un étranger ne soit plus un étranger, il faut du temps, trop de temps. En réalité, la population dite étrangère serait trois fois moins nombreuse si notre législation sur la naturalisation ressemblait à celle de nos États voisins. Et peut-être qu'avec une législation différente, nous parviendrions plus facilement à résoudre nos problèmes liés à l'immigration.

L'afflux n'en demeure pas moins important. Des calculs ont montré qu'un quart de la population résidente suisse se constitue d'immigrés arrivés après 1945 ou de descendants de ces immigrés. Un mariage sur trois est binational et certaines villes comptent plus de 30 pour cent de population étrangère. Ces chiffres montrent dans quelle mesure la Suisse est devenue ce qu'elle refuse d'admettre officiellement: un pays d'immigration.

La plupart de ces «étrangers» sont destinés à rester en Suisse. Une politique xénophobe n'y changera rien.



*Bâle 1900: Centralbahnplatz
Agences d'émigration*

La question qui subsiste réellement est celle de la manière dont s'agencera cette vie commune. Y trouver une réponse devient de plus en plus ur-





Entre 1840 et 1900, la Suisse a vu émigrer 335 000 personnes.

(Photo: Service des monuments, Bâle)

gent. Il s'agit aujourd'hui de constituer, à partir des morceaux polychromes du puzzle que forme la société, une communauté qui soit en

mesure de faire face aux défis que nous réserve l'avenir. C'est cette tâche que l'on nomme intégration.



L'intégration a lieu dans tous les secteurs d'activité: en politique, au lieu de domicile et au travail, à l'école et durant la formation. La rupture des barrières linguistiques constitue un facteur d'intégration déterminant dans tous ces domaines. Ainsi, des cours de langue élémentaires et la publication des communications officielles des autorités dans les différentes langues d'immigration constituent des vecteurs essentiels.

L'intégration concerne tous les niveaux de la société:

Au plan fédéral, par exemple, l'appel à l'intégration qui figure dans le droit fédéral demande à être traduit dans les faits ; ensuite, il s'agit d'unifier et de faciliter les procédures de naturalisation, en particulier pour les gens nés en Suisse. Il s'agit également d'encourager l'obtention du droit de vote et d'élection pour les étrangers, tel que le connaissent depuis quelque temps déjà les cantons de Neuchâtel et du Jura. La possibilité d'aménager son environnement vital de manière responsable est un droit qui revient à chacune et à chacun et auquel nous ne saurions renoncer si nous tenons à ce que notre avenir reste placé sous le signe de la démocratie.

Il faut que le canton de Berne entreprenne à son tour des démarches pour encourager l'intégration. C'est ce que demande la pétition «Joint future».

L'intégration n'est pas un phénomène qui concerne uniquement «les

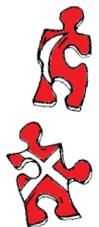
étrangers», c'est évident. Elle concerne aussi celles et ceux qui ont obtenu la naturalisation, et même celles et ceux qui pensent que leur généalogie helvétique remonte à 1291. C'est un phénomène qui nous concerne tous. Car le sentiment d'appartenance n'est pas automatique. À une époque où la société connaît des bouleversements massifs, l'intégration est une tâche qui se pose à nous en permanence.



L'intégration est le processus complexe qui vise à s'acclimater dans un environnement nouveau tout en restant fidèle à ses valeurs intrinsèques. L'objectif consiste à ce que la société d'accueil accepte les personnes nouvellement arrivées, afin que ces dernières développent un sentiment d'appartenance. Mais l'objectif consiste également à ce que la population indigène apprenne à se mouvoir dans cette société recomposée et diversifiée et à y reconnaître sa patrie. L'intégration est donc un phénomène qui concerne la cohésion de la société tout entière.



«Regarder – et ne pas se faire d'image», c'est en paraphrasant ainsi la Bible et son interdiction de se faire d'images de Dieu qu'on pourrait formuler l'une des grandes tâches qui se posent à nous au contact avec les étrangers: apprendre à prendre conscience de l'Autre et à supporter la différence.





Charles Brown (Grande-Bretagne)
et Walter Boveri (Bamberg, Allemagne),
fondateurs de BBC.



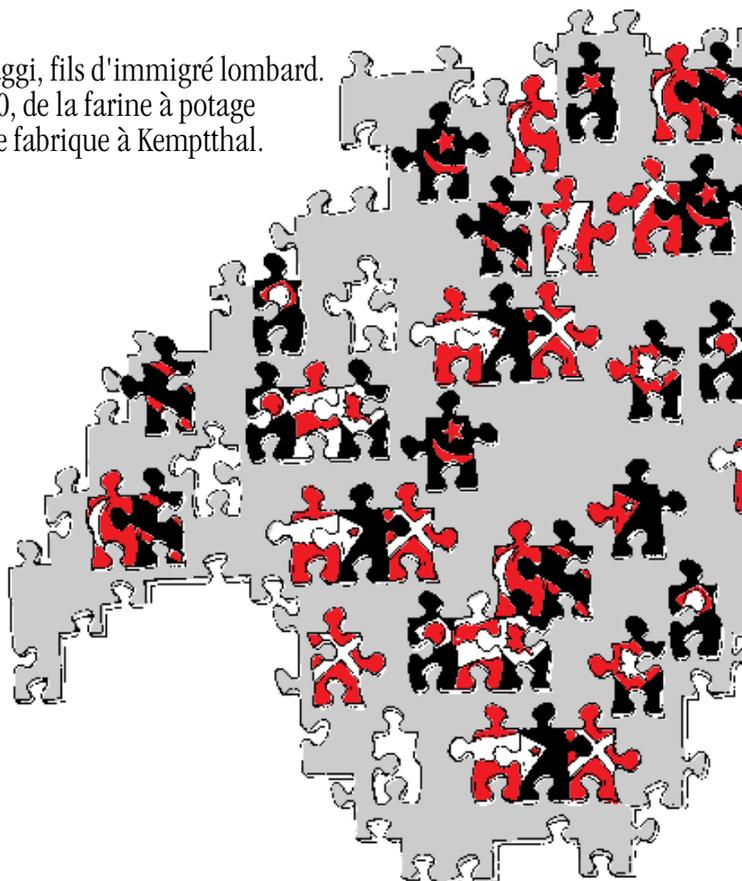
Franz Ulrich Bally, maçon du Vorarlberg:
fondateur de la fabrique de chaussures du même
nom à Schönenwerd (Argovie).



Johann Arnold Pestalozzi,
venu du nord de l'Italie, naturalisé à Zurich en 1567,
ancêtre de Johann Heinrich Pestalozzi.



Julius Maggi, fils d'immigré lombard.
Inventeur, en 1880, de la farine à potage
et fondateur d'une fabrique à Kempththal.





Anna Toumarkine, juive russe,
arrivée en Suisse en 1893 pour faire des études.
Première professeure de philosophie à Berne
et même en Europe.



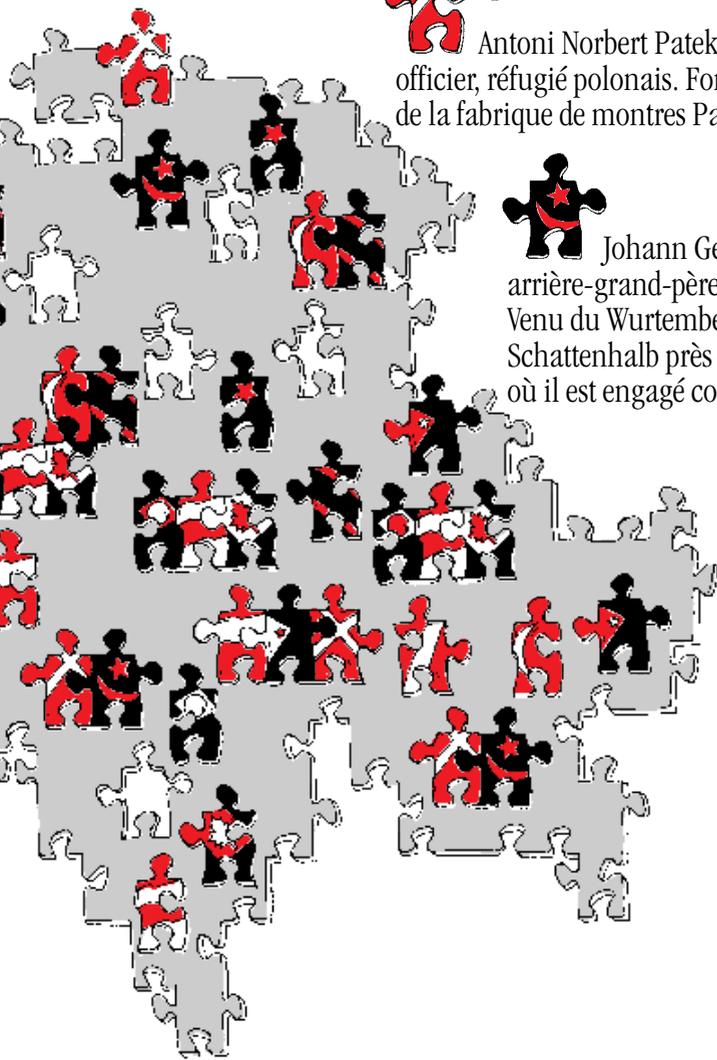
Nicolas Hayek,
né à Beyrouth. Assainisseur d'entreprises,
père de la Swatch.



Antoni Norbert Patek de Prawditz,
officier, réfugié polonais. Fondateur
de la fabrique de montres Patek Philippe.



Johann Georg Blocher, arrière-
arrière-grand-père de Christoph Blocher.
Venu du Wurtemberg, il s'installe à
Schattenhalb près de Meiringen,
où il est engagé comme instituteur.



Leur prospérité est aussi la vôtre

«N'opprimez pas l'immigré», nous conseille la Bible. Les «immigrés» étaient celles et ceux qui vivaient dans l'ombre de la société d'Israël et qui étaient des éléments particulièrement vulnérables de la société. Ils étaient condamnés à se placer pour travailler, presque au même titre que des esclaves, ils vivaient dans des conditions précaires et étaient cités dans un même souffle avec les veuves et les orphelins, lorsqu'il s'agissait d'accorder des mesures de protection.

«Construisez des maison et habitez-les, plantez des jardins et mangez-en les fruits, prenez femme, ayez des garçons et des filles, occupez-vous de marier vos fils et donnez vos filles en mariage pour qu'elles aient des garçons et des filles: là-bas soyez prolifiques et ne déclinez point! Soyez soucieux de la prospérité de la ville où je vous ai déportés et intercédez pour elle auprès du Seigneur, sa prospérité est la condition de a vôtre.»
(Jérémie, 29, 4–7)

La protection de ces personnes immigrées est une cause essentielle de la foi et de l'éthique politique du peuple d'Israël. Israël croit et se confie en un Dieu qui l'a délivré du statut d'étranger et d'esclave en Égypte.

Bien des générations plus tard, ce peuple se souviendra qu'il se forme d'esclaves libérés et de migrants qui ont trouvé une nouvelle patrie (5 Moïse 26, 5–9). Exploiter les plus faibles, pervertir le droit et pratiquer l'inégalité est donc contraire au salut que Dieu a prévu pour son peuple élu et cette exigence doit déterminer ses actes dès maintenant. Mais le peuple d'Israël peut également compter sur la proximité de son Dieu, même s'il se retrouve en terre étrangère, par exemple à Babylone. Le prophète Jérémie en a appelé aux bannis pour qu'ils ne rêvent pas d'un retour, mais pour qu'ils s'intègrent et qu'ils s'engagent en faveur de leur terre d'accueil, «car sa prospérité est la condition de la vôtre».

Dans ce contexte, le prophète utilise un terme qui connaît plusieurs significations particulières: shalom. Shalom signifie «prospérité», «justice» et «paix», mais aussi «sécurité», «intégralité» et «intégrité», d'où un renvoi explicite à l'intégration. Une tâche qui se posait alors comme elle se pose aujourd'hui.

Une société où la prospérité des uns signifie la misère des autres, une société dont les marges s'effritent, une société coupée par des fossés de rôstis sociaux et ethniques ne saurait se prévaloir du statut de partenaire et de collaboratrice de Dieu sur la voie du salut. Une telle société ne vit pas le «shalom», car en ne le vivant pas complètement, la promesse de paix et



de justice ne saurait se réaliser pour une partie seulement de cette société. Lorsque les personnes marginalisées se portent mal, les privilégiés ne sauraient être véritablement prospères. Le manque de shalom, d'intégralité, se manifeste par exemple dans les dépenses en hausse pour le secteur de la sécurité publique ou pour l'assistance. Inversement, lorsque la société est intégrée au sens du shalom, un peu de cette promesse devient réalité qui constitue et qui conditionne la vie de nous autres chrétiens, descendants et héritiers d'Israël.

Cette réalité ne concerne pas seulement les étrangers, mais toutes les personnes mal intégrées et qui se trouvent dans une position sociale qui favorise une attitude partielle en faveur des étrangers, dont la population âgée suisse, par exemple, ferait les frais. Mais les étrangers continuent de mériter une attention particulière, car ils sont, plus que d'autres groupes de la société, touchés par le manque de shalom. Aujourd'hui, Jérémie nous dirait peut-être que «leur prospérité est aussi la vôtre».

Son pays a été longtemps épargné par l'immigration étrangère, mais aujourd'hui, la situation a changé, «on n'est plus seulement entre nous», explique une connaissance finnoise. «On le sent jusqu'à l'église», ajoute-t-il, avec un clin d'œil: «Nous tendons même à envisager que Jésus n'était pas Finnois»



Leur prospérité est aussi la vôtre

Que faire?

Les propositions ci-après ont, pour la majeure partie, été éprouvées sur le terrain. Elles doivent toutefois être adaptées aux circonstances: tout n'est pas possible partout. Dans la mesure du possible, les préparatifs devraient se faire en intégrant des personnes immigrées ! Nous nous sommes efforcés de respecter deux critères: d'une part, nos propositions se veulent réalistes et d'autre part, même s'il ne s'agit que de petits pas, nos suggestions devraient déclencher quelque chose qui dépasse la simple rencontre ponctuelle, la gastronomie et le folklore.



Dans la paroisse, vous pouvez par exemple

Inciter la création de parrainages familiaux, par analogie aux parrainages communaux: deux familles s'invitent réciproquement à manger, une ou deux fois par année

Former un groupe de réflexion avec des couples binationaux ou inter-religieux, éventuellement en intégrant une personne spécialisée

Préparer la «Journée des peuples» (2e dimanche de novembre) ou une journée des réfugiés avec un groupe mixte (voir les propositions y relatives des Églises et des oeuvres d'entraide)

Les groupes d'immigrés, notamment les jeunes, ont de la peine à trouver des locaux pour leurs activités. Les paroisses possèdent de tels locaux.

La mise à disposition, par les paroisses, de locaux pour des activités précises, constitue une contribution importante à l'intégration.



Mettre des locaux à disposition de personnes et de groupes étrangers; un groupe d'accompagnement mixte peut s'occuper de la remise de ces locaux

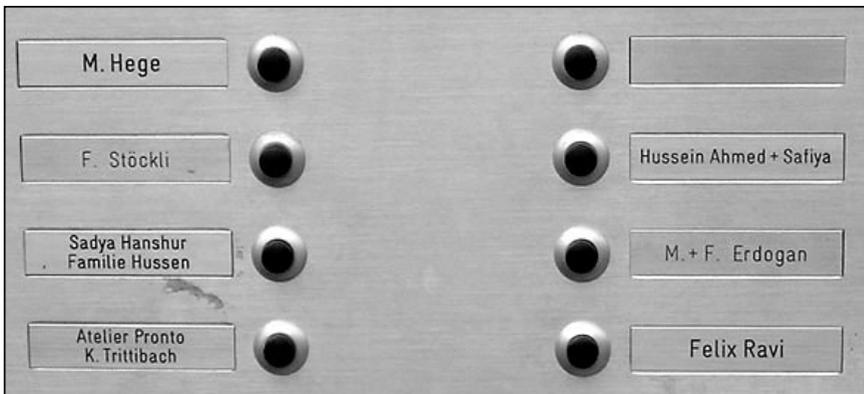
Organiser une soirée annuelle de rencontre entre Suisses et étrangers: chaque partie offre une contribution

Préparer un repas de Noël international et ouvert à toutes et à tous, suivi d'une causerie à la lumière de bougies, avec du thé et des biscuits, afin de faire connaître les coutumes de Noël d'autres régions

Étudier la Bible sous l'angle de la migration, dans un petit groupe d'études, par exemple en se concentrant sur une époque précise de l'année ecclésiale ou sur un rite: Pessah/Pâques, seder/eucharistie/sainte-cène; découvrir les parallélismes entre les Écritures saintes des diverses religions

Convier une «réunion biblique internationale»: des personnes d'ici et d'ailleurs lisent la Bible en commun, chacune et chacun dans sa langue, et procèdent à un échange

Organiser des soirées de lecture et de réflexion sur des livres qui traitent de l'émigration. Exemples d'ouvrages: «L'or» de Blaise Cendrars (émigré chaud-de-fonnier en Californie); «Ibicaba ou Le paradis dans la tête» d'Eveline Hasler (émigrés glaronnais en Amérique latine); «Les yeux baissés» de Tahar Ben Jelloun; «Poisson d'or» de J. M.G. Le Clézio; «Le gone du Chaâba» d'Azouz Begag; «La goutte d'or» de Michel Tournier



■ Prévoir une matinée conviviale trois fois par année après le culte. Commencer par une manifestation marquante. Il y a maintenant en Suisse un grand nombre d'auteurs et d'auteurs immigrés qui écrivent dans l'une de nos langues nationales et qui peuvent faire une lecture de leurs textes, de même que des artistes qui peuvent faire de la musique, de la danse, du cabaret, du théâtre, etc.

■ Laisser raconter leur histoire à des personnes indigènes et à des personnes immigrées: les familles suisses sont nombreuses à compter une expérience de migration, que ce soit la grand-mère allemande ou l'oncle qui est parti au Canada

■ Découvrir la diversité des religions sur place: préparations et visites (voir le guide «Leitfaden für Begegnungen und Dialog mit andern Religionen», en allemand seulement)

■ Apprendre à connaître les autres religions du monde à l'école, à l'aide de connaissances fondamentales et au travers de rencontres avec des personnes qui représentent ces religions

■ Faire raconter des épisodes de leur vie et de leur pays à des étrangers et à des étrangères, ou à des personnes en quête d'asile, lors d'après-midi du troisième âge; le fait de conter son histoire doit souvent être préparé avec les personnes de langue étrangère

■ Laisser danser ensemble les groupes folkloriques suisses et étrangers, puis organiser une grande fête

■ Visiter un centre religieux, un temple hindou ou une mosquée avec une classe de catéchumènes. Une bonne préparation et une évaluation soignée de l'expérience vécue sont déterminants pour assurer le succès d'une telle visite. Renseignements: service Migrations ; voir également le guide «Leitfaden für Begegnungen und Dialog mit andern Religionen»

■ Se rendre dans un centre de rencontre ou dans un centre culturel avec des jeunes pour rendre visite à un ou à plusieurs groupes de personnes migrantes et effectuer une activité en commun

■ Organiser un tournoi de football amical international, ou une festival de musique ou encore un festival interculturel de jeux avec des jeunes



Dans la commune, vous pouvez par exemple

Convier des femmes de tous les âges et de toutes les nationalités à des après-midi d'ouvrages et y aborder des thèmes qui intéressent les femmes («Women together» à Bienne ou «Agbayan» à Berne, etc.)



Offrir des cours de langue sur la base du troc

Créer un point de rencontre pour les femmes, avec garderie; à noter que les centres de conseils pédiatriques sont fréquentés par des femmes du monde entier

Organiser une soirée entre hommes: jeux de cartes, chez nous et au Kurdistan

Proposer un circuit interculturel/international dans la ville/dans la région. Apprendre à connaître sa propre commune au travers du regard d'un migrant ou d'une migrante

Encourager les parrainages familiaux de proximité, sur la base d'amitiés entre camarades d'école

Prendre contact avec le corps enseignant: l'école constitue l'un des principaux lieux d'intégration. Comment pouvons-nous faciliter la tâche des enseignants? En fournissant une assistance aux devoirs?

Projeter le film ID-Swiss (voir: <http://www.idswiss.ch>) et le commenter ensemble

Si vous êtes domicilié-e dans le canton de Berne: récolter des signatures pour la pétition «Joint future» (voir les pages 22 ss.)



Prendre contact avec une entreprise qui emploie des personnes de nationalité étrangère et proposer d'organiser un cours de langue dans cette entreprise; offrir de l'aide pour l'organisation

Proposer aux associations d'encourager la participation de personnes étrangères et, par exemple, d'organiser un tournoi sportif sous la devise «Ensemble contre le racisme»

Inciter les administrations à offrir des cours de perfectionnement destinés aux fonctionnaires qui sont en contact avec des personnes de nationalité étrangère

Réunir le conseil de paroisse et le conseil communal pour une séance commune une fois par année: une excellente occasion d'aborder la thématique de l'intégration

Mettre en évidence la question des droits des migrantes le 8 mars, Journée de la femme

Exiger la multiplication des lieux d'encadrement pour les enfants en âge préscolaire ou scolaire dont les parents ont une activité professionnelle

Soumettre au conseil communal la question de la naturalisation facilitée

Demander à la commune de traduire en plusieurs langues les informations tous ménages (informations générales sur la commune, gestion des déchets, réduction des primes de caisse-maladie, etc.)

Suggérer aux communes de créer une commission des étrangers (conseils auprès du secrétariat de la Commission fédérale des étrangers)



Faire rédiger une lettre de bienvenue en plusieurs langues pour les personnes nouvellement arrivées dans la commune, avec les informations suivantes: points d'information, lieux de contact, propositions, cours d'allemand, garderie d'enfants, possibilités de participation à des activités pour les personnes de nationalité étrangère

Proposer à la commune d'offrir un cours de français simple et intensif



Nous vous savons gré de bien vouloir nous signaler les expériences que vous avez faites avec nos suggestions: nous aimerions en tenir compte lors d'une réédition de la présente brochure. Si vous le souhaitez, le service Migrations peut établir des contacts avec des lieux qui ont pris des initiatives de ce type depuis un certain temps déjà.



La campagne

«Joint future»

L'intégration constitue un pilier de la politique étrangère suisse. Toutefois, jusqu'à présent, elle était réduite à la portion congrue en comparaison avec les deux autres piliers, qui sont la limitation numérique et la prise en compte des intérêts du marché du travail. La situation a changé depuis quelque temps, l'intégration est un terme qui revient de plus en plus souvent: la Constitution contient un article consacré à l'intégration, les villes et les cantons se sont dotés de principes directeurs en matière d'intégration, la Commission fédérale des étrangers (CFE) a présenté un rapport concernant l'intégration.



La pétition «Joint future», de son côté, lance un appel aux autorités cantonales bernoises (Conseil-exécutif et Grand conseil), pour «qu'elles encouragent l'intégration des étrangers avec détermination» et les prie en particulier «d'élaborer des lignes directrices concernant l'intégration et de créer un service spécialisé cantonal responsable des questions d'intégration».

Ces deux mesures ne constituent pas des surprises, puisqu'elles figurent à l'agenda politique du canton de Berne depuis quelques années déjà et que d'autres cantons ont déjà légiféré dans ce sens. Ainsi, le canton du Jura a accordé le droit de vote aux étrangers au plan cantonal et communal. Toutes et tous sont libres de signer la présente pétition, indépendamment de leur domicile, de leur nationalité et de leur âge. Elle sera remise aux autorités bernoises à la fin de l'automne 2001. Merci de nous renvoyer les listes de signatures, complètes ou non, avant le 16 septembre 2001.

Une liste de signatures et agrafée à la présente brochure. Vous pouvez la photocopier ou en commander d'autres par téléphone au service Migrations des Églises réformées Berne-Jura, 031 310 10 10.

Les Églises et les œuvres d'entraide n'ont cessé d'insister sur l'importance de l'intégration. Par leur travail auprès de personnes de nationalité étrangère, ces institutions ont établi



des contacts d'une nature différente, puisqu'elles se consacrent à des êtres humains et non à la «main d'œuvre». Elles sont heureuses de l'importance grandissante qui est accordée à l'intégration, au point, quelquefois, de faire les grands titres. Elles sont par ailleurs prêtes à contribuer de manière à ce que ce renouveau soit durable et ne reste pas lettre morte.

Les lois et les principes directeurs sont des éléments importants dans ce processus, ils ont une influence déterminante sur le climat social. Dès lors, la campagne «Joint future» du service Migrations des Églises réformées Berne-Jura et des œuvres d'entraide Caritas Berne et EPER contient une pétition qui demande aux autorités cantonales bernoises de s'engager avec détermination en faveur de l'intégration.

La véritable intégration a toutefois lieu sur le terrain, dans des relations plus étroites. Si nous voulons que les grandes déclarations fassent leur effet, c'est à la base, en quelque sorte au niveau du «tissu conjonctif» de la société, que quelque chose doit se passer.

Les paroisses sont le lieu idéal pour de tels changements. Elles détiennent des ressources importantes: des membres motivés, des locaux, l'accès à toutes les couches de la population. Par ailleurs, nous estimons que les paroisses ne reflètent justement pas ce phénomène de polarisation qui caractérise la politique courante en matière de migration; dans ce do-

maine, les paroisses agissent et négocient souvent de manière plus objective et plus humaine. La campagne «Joint future» a donc pour objectif, durant les deux ou trois années qui viennent, d'encourager l'intégration «sur le terrain», c'est-à-dire dans les paroisses et dans les communes. Les propositions des pages qui précèdent constituent autant de suggestions concrètes.

Le service Migrations, Caritas et l'EPER vont, de leur côté, entreprendre des démarches qui vont dans ce sens.



Si vous prévoyez d'organiser des activités dans le cadre de la campagne «Joint future» au niveau de votre commune ou de votre paroisse, nous pouvons vous fournir aide et assistance. C'est avec plaisir que nous vous indiquerons des personnes prêtes à donner une conférence ou que nous viendrons nous-mêmes en donner.

Après nous avoir consultés, vous êtes libres d'utiliser le logo de la campagne.

Si vous souhaitez être au courant du déroulement de la campagne et d'autres projets, nous vous informerons volontiers. Veuillez nous appeler au 031 313 10 10.



Petite bibliographie

Étranger, Étrangers: Collection Église en débat, no 2, (pochette avec 5 brochures destinées à être discutées dans tous les secteurs de l'Église), éd. Église Réformée de France, Paris, 1996.

FEPS: Lignes directrices pour une politique en matière de migrations. État des lieux et perspectives d'action, Berne (Fédération des Églises protestantes de la Suisse/FEPS) 1996.

Rosita Fibbi et al.: Âge et migration. Expériences européennes pour et par les migrants âgés, Zurich 1999.

Forster, Simone: Les enfants de l'immigration à l'école, Neuchâtel (Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques) 1993.

Werner Haug: La Suisse. Terre d'immigration, société multiculturelle. Office fédéral de la statistique, Berne 1995.

Piguet, Etienne / Wanner, Philippe: Les naturalisations en Suisse. Différences entre nationalités, cantons et communes, 1981–1998, Neuchâtel 2000.

Les migrantes dans le canton de Berne: Enquête réalisée sur mandat du Bureau cantonal de l'égalité entre la femme et l'homme, Berne (Bureau cantonal de l'égalité entre la femme et l'homme, Postgasse 68, 3000 Berne 6) 2000.

Prodolliet, Simone: Inconnues familiales. Les migrantes en Suisse, Lucerne (Caritas) 2000.

Prodolliet, Simone: S'intégrer, c'est participer. Une prise de position de Caritas Suisse sur l'intégration des immigrés, Lucerne 1998.

Tangram: Bulletin de la Commission fédérale contre le racisme, No. 8/2000 («La Suisse de couleur») – commandes: EKR/CFR, GS EDI, 3003 Berne, fax 031 322 44 37.

vice-versa: Communications des Services Terre Nouvelle et Migrations, Églises réformées Berne-Jura, 1999ff (Abonnements: Tél. 031 313 10 10).

<http://www.unine.ch/fsm>
(Site Internet du Forum suisse pour l'étude des migrations, Neuchâtel.)



Vous n'êtes pas seul-e...

...mais vous trouvez des conseils chez:

Service migrations des Églises réformées Berne-Jura, Speichergasse 29, 3011 Berne, tél. 031 313 10 10, fax 031 313 10 12.
fami@refkirchenbeju.ch

Centre de contact pour étrangers, r. Neuve 7, 2502 Bienne, tél. 032 322 08 80.

NCBI (Romandie): Dina Pomeranz, 45, bd. Carl-Vogt, 1205 Geneve, tél. 022-781 00 65, dpomeranz@hotmail.com

Organisation d'ateliers pour la diminution des préjugés et du racisme, ainsi que pour la prévention de la violence et la résolution constructive de conflits.

Centre social protestant (CSP): Consultation sociale, juridique et familiale:

r. Centrale 59, 2740 Moutier, tél. 032 493 32 21.

quai du Haut 12, 2502 Bienne, tél. 032 322 37 69.

Culture et développement: Centrale de documentation pour tout ce qui touche à l'art et à la culture d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie en Suisse. (archives, agence d'artistes, service conseils), Bollwerk 35, case postale 632, 3000 Berne 7, tél. 031 311 62 60, fax: 031 312 24 02, culture@bluewin.ch
www.coordinarte.ch

frac CENTRE INFO femme et travail, quai du Haut 22, 2503 Bienne, tél. 032 325 38 20, fax 032 325 38 24

Caritas Jura, 3, chemin de Bellevoie, CP 172, 2800 Delémont.

Intermedio CICR: Habsburgstrasse 6, 3000 Bern, tél. 031 352 84 24.

Ministère auprès des étrangers de l'Église réformée évangélique de la République et canton du Jura:

Luigi Parisi, r. du Vieux-château 10, 2800 Delémont, tél. et fax 032 422 56 51.

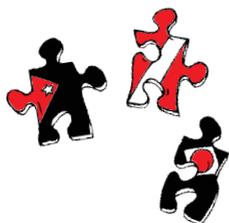


■
NCBI Suisse / Section romande,
45 Bvd Carl Vogt, 1205 Genève,
tél. 022 781 00 65.

■
Office de consultation sur l'asile,
r. de Morat 41, 2502 Bienne,
tél. 032 323 20 11.

■
Animation Terre Nouvelle:
Stefano Ehrensperger,
Crêt-Georges 49, 2720 Tramelan,
tél. 032 487 60 92,
terrenouvelle@bluewin.ch,
en préparation: www.terrenouvelle.ch

■
Solidarité sans frontières:
Neuengasse 8, 3011 Berne,
tél. 031 312 40 38, fax 031 312 40 45,
www.sosf.ch





**Y., un réfugié tamoul,
travaille depuis de nombreuses années comme
garde-malade dans un foyer pour personnes âgées.
Avec un clin d'oeil, il raconte l'histoire du vieux patient
qui demandait des somnifères le soir,
davantage qu'il était possible de lui en administrer
du point de vue médical.**



**Régulièrement, Y. était donc forcé de lui dire non,
jusqu'au jour où le vieux monsieur lui répliqua:
«Vous avez beau être un nègre,
mais vous avez une tête comme un Bernois!»**



Service Migrations des Églises réformées Berne - Jura
Caritas Berne

EPER, service intérieur et des migrations

